DÉCISIONS

DÉCISION (UE, Euratom) 2017/476 DU CONSEIL

du 3 mars 2017

portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Grand-Duché de Luxembourg

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 302,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu la proposition du gouvernement luxembourgeois,

vu l'avis de la Commission européenne,

considérant ce qui suit:

(1) Le 18 septembre et le 1er octobre 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE, Euratom) 2015/1600 [1] et (UE, Euratom) 2015/1790 [2] portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020.

(2) Un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Henri WAGENER,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Christophe HANSEN, *Adviser in European Affairs, Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg*, est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2020.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 3 mars 2017.

Par le Conseil

Le président

M. FARRUGIA

---

[1] Décision (UE, Euratom) 2015/1600 du Conseil du 18 septembre 2015 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 248 du 24.9.2015, p. 53).

[2] Décision (UE, Euratom) 2015/1790 du Conseil du 1er octobre 2015 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 260 du 7.10.2015, p. 23).